



Bulletin Officiel

N° 4406 Vendredi 26 Juillet 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

RAPPEL AUX SOCIETES DE GESTION 3

AVIS DES SOCIETES

CHANGEMENT DE DIRIGEANT – PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV - 4

CHANGEMENT DE DIRIGEANT – POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT - 4

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMITES DE GESTION

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV 5

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMITES DE GESTION

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 6

INDICATEURS D'ACTIVE TRIMESTRIELS

BIAT 7-11

TUNINVEST SICAR 12-14

NEW BODY LINE 15-16

RESOLUTIONS ADOPTEES

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE - GCE - AGO - 17-19

COURBE DES TAUX 20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 21-22

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013, au plus tard le 20 juillet 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;

les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF**RAPPEL AUX SOCIETES DE GESTION**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers qu'en vertu des dispositions de l'article 149 du règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, elles sont tenues de déposer au conseil du marché financier leurs états financiers certifiés par le commissaire aux comptes ainsi que ceux des fonds communs de placement en valeurs mobilières qu'elles gèrent, et ce, au plus tard trois mois suivant la clôture de l'exercice.

AVIS DES SOCIETES

Changement de dirigeant

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 Juin 1996
Siège Social : Rue Hédi Nouira- Tunis

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires et le public que suivant procès verbal enregistré le 17 juillet 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau Tunis, le conseil d'administration réuni, le 30 octobre 2012, a décidé de nommer Monsieur Béchir KTHIRI en qualité de président du Conseil de la SICAV en remplacement de Monsieur Ali RADHOUANI.

2013 - AS - 733

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Nouira – 1030 Tunis

La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT informe ses actionnaires et le public que, suivant procès verbal enregistré le 03 juillet 2013, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 11 avril 2013, a décidé de nommer Monsieur Nabil El MADANI en qualité de Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Hamadi FEHRI.

2013 - AS - 734

AVIS DES SOCIETES

Modification de la composition de comités de gestion

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis – Belvédère

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Agrément du Ministre des Finances du 19 mars 1999
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

UBCI FINANCE Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de «UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV», « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV », «UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » et «UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV», informe le public et les actionnaires que les Conseils d'Administration des SICAV réunis en date du 16 Avril 2013 ont décidé d'apporter les modifications suivantes au niveau de la composition des comités de gestion des SICAV sus-citées :

	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV
Membres sortants	-Mme Monia GHARBI -M. Slim Hédi CHKILI -M. Adel MANSOURI	-Mme Monia GHARBI -M. Slim Hédi CHKILI -M. Adel MANSOURI	-Mme Monia GHARBI -M. Slim Hédi CHKILI -M. Adel MANSOURI	-Mme Monia GHARBI -M. Slim Hédi CHKILI -M. Adel MANSOURI
Membres entrants	-Mme Ahlem BACHA -M. Neil KHALLEDI	-Mme Ahlem BACHA -M. Neil KHALLEDI	-Mme Ahlem BACHA -M. Neil KHALLEDI	-Mme Ahlem BACHA -M. Neil KHALLEDI

Par conséquent, les comités de gestion seront composés des membres suivants :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV
1-M. Yassine BEN SAAD (gestionnaire)	1-M. Yassine BEN SAAD (gestionnaire)	1-M. Yassine BEN SAAD (gestionnaire)	1-M. Yassine BEN SAAD (gestionnaire)
2- Mme Ahlem BACHA	2- Mme Ahlem BACHA	2- Mme Ahlem BACHA	2- Mme Ahlem BACHA
3- M. Neil KHALLEDI	3- M. Neil KHALLEDI	3- M. Neil KHALLEDI	3- M. Neil KHALLEDI

AVIS DES SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Noura – 1030 Tunis

La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT informe ses actionnaires et le public que le conseil d'administration réuni le 23 mai 2013, a décidé de nommer M. Zouheir ELLOUMI, M. Lotfi BEN HAMMOUDA et Mme Rim JEMMALI en tant que membres du comité de gestion de la SICAV.

Par conséquent, le comité de gestion sera composé de :

- Monsieur Zouheir ELLOUMI, Directeur central des produits financiers à la POSTE TUNISIENNE ;
- Monsieur Lamine REZGUI, Directeur Général de la SIFIB BH ;
- Monsieur Ahmed Amine ZAIER, gestionnaire du portefeuille de la SICAV TANIT ;
- Monsieur Lotfi BEN HAMMOUDA, Directeur de la Trésorerie à la BANQUE DE L'HABITAT ;
- Madame Rim JEMMALI, Chef division à la POSTE TUNISIENNE ;
- Monsieur Haykel MAALAOUI, Chef division à la POSTE TUNISIENNE ;

AVIS DES SOCIETES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2013

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2013	DEUXIEME TRIMESTRE 2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2013 AU 30/06/2013	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 30/06/2012	31/12/2012	VAR en %
1- Produits d'exploitation bancaires ré	149 255 869,532	130 101 614,614	281 264 149,610	249 700 035,757	509 993 478,967	12,6%
* Intérêts	97 356 545,499	80 448 550,066	184 666 684,574	156 631 391,804	325 677 426,221	17,9%
* Commissions en produits	22 630 760,144	20 957 786,197	42 805 351,649	40 335 001,323	83 706 550,238	6,1%
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	29 268 563,889	28 695 278,352	53 792 113,387	52 733 642,630	100 609 502,508	2,0%
2- Charges d'exploitation bancaires ré	35 944 169,725	31 374 787,645	69 563 214,661	61 521 887,156	128 231 388,562	13,1%
* Intérêts encourus	34 913 721,630	30 373 435,792	67 719 134,480	59 756 391,375	124 385 866,872	13,3%
* Commissions encourues	1 030 448,095	1 001 351,853	1 844 080,181	1 765 495,781	3 845 521,690	4,5%
* Autres charges						
3- Produit net bancaire	113 311 699,807	98 726 826,970	211 700 934,949	188 178 148,601	381 762 090,405	12,5%
4- Autres produits d'exploitation	1 337 272,652	913 144,922	2 521 067,452	1 751 543,942	4 068 565,598	43,9%
5- Charges opératoires, dont:	56 959 821,483	54 496 453,148	111 430 997,602	106 506 106,936	220 658 992,415	4,6%
* Frais de personnel	38 147 373,088	37 451 222,555	75 911 368,526	73 698 279,967	154 159 974,948	3,0%
* charges générales d'exploitation	12 939 032,701	11 388 503,775	23 937 065,678	21 854 810,083	44 087 285,841	9,5%
6- Structure du portefeuille :	-	-	834 304 276,463	948 829 819,763	960 405 205,492	-12,1%
* Portefeuille-titres commercial	-	-	567 905 205,527	695 201 442,804	713 993 424,442	-18,3%
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	266 399 070,937	253 628 376,959	246 411 781,050	5,0%
7- Encours des crédits	-	-	5 804 381 258,659	5 504 217 122,221	5 575 874 974,919	5,5%
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	6 766 853 963,206	5 931 098 273,308	6 339 674 200,590	14,1%
* Dépôts à vue	-	-	3 210 665 315,212	2 866 662 078,257	3 019 378 901,441	12,0%
* Dépôts d'épargne	-	-	1 646 539 537,911	1 465 354 374,721	1 583 372 644,074	12,4%
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	102 951 511,270	114 702 939,035	111 444 734,598	-10,2%
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000	
* Emprunts subordonnés	-	-	10 396 807,833	25 827 653,204	18 110 491,590	-59,7%
* Ressources spéciales	-	-	92 554 703,437	88 875 285,831	93 334 243,008	4,1%
10- Capitaux propres	-	-	537 922 105,976	485 336 550,781	537 731 131,630	10,8%

- Suite -

LES FAITS SAILLANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

La BIAT a clôturé le premier semestre de l'année 2013 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 211,7 MD, en accroissement de 12,5% par rapport à fin juin 2012 grâce à :
 - ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 281,3 MD, en augmentation de 12,6% ;
 - ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 69,6 MD, en progression de 13,1% ;
- ⇒ Des charges opératoires de 111,4 MD, marquant une évolution modérée de 4,6% ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 6.766,9 MD, en accroissement de 14,1%, avec des dépôts à vue et d'épargne évoluant respectivement à 12,0% et 12,4% ;
- ⇒ Des encours de crédits de 5.804,4 MD, en légère progression de 5,5%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2013

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2013.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2013 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

- Suite -

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2013 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2013 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2013.

1. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2013. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2013 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

2. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2013. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2013.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2013, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2012 que celles relatives à l'année 2013.

Les données relatives à l'année 2012 sont conformes à celles publiées en Aout 2012 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2012.

- Suite -

I- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2013 à 281 264 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 69 563 mD au titre du premier semestre 2013.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

- Suite -

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2012 et au 30/06/2013 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2012 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 21/06/2013.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2012 et du premier semestre 2013 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.**INDICATEURS DU 2^{ème} TRIMESTRE 2013****Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012
1- REVENUS	129 937	179 477	210 247	249 760	830 160
Revenus des participations	89 363	109 369	89 363	111 313	622 592
Plus values sur cession d'actions	0	0	0	0	320 133
Dividendes	89 363	107 426	89 363	107 426	294 663
Intérêts	0	1 943	0	3 887	7 796
Autres revenus					
Revenus des placements	40 574	70 108	120 883	138 447	207 568
Plus values sur cession d'actions Sicav	0	-4 649	80 290	63 598	132 633
Dividendes (actions Sicav)	40 557	74 734	40 557	74 734	74 733
Autres revenus	17	23	36	115	202
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	21 106	43 230	21 106	43 230	43 493
Frais sur titres de participation					19 700
Frais sur titres de placement					
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)	7 611	21 595	7 611	21 595	21 780
Moins Value latente sur titres Sicav	13 495	21 635	13 495	21 635	2 013
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	0	0	7 650 754	7 998 620	8 468 217
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres (*)			6 684 754	7 032 620	7 502 217
Actions rachetés					

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements – Désinvestissements

Approbations

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DONT										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies										

Décaissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DONT										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies										

- Suite -

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012	Tr.2 2013	Tr.2 2012	Tr.1+2 2013	Tr.1+2 2012	Exercice 2012
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	1	0	0	0	0	399 655
Secteur agricole										
Secteur industriel					1					399 655
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	1	0	0	0	0	399 655

(*) dont une sortie partielle

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2013	Au 31-12-2012	Au 30-06-2013	Au 31-12-2012
Tunis	7	7	2 308 482	2 308 482
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
TOTAL	10	10	3 428 354	3 428 354
VALEUR COMPTABLE NETTE			2 568 254	2 568 254

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2013	Au 31-12-2012	Au 30-06-2013	Au 31-12-2012
Secteur industriel et textile	4	4	1 419 771	1 419 701
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
TOTAL	10	10	3 428 354	3 428 354

Commentaires sur les indicateurs 2ème Trimestre 2013

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 2ème trimestre sont d'ordre comptable après audit

2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations

3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 2ème Trimestre 2013

4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification

Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar.

initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008.

Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.

Société NEW BODY LINE

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013 :

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS AU 30/06/2013

Indicateurs	2 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30/06			Exercice 2012
	2013	2012	Var (%)	2013	2012	Var (%)	
Production Lingerie femme	29 105	29 719	-2,07%	50 248	61 632	-18,47%	149 335
Production Lingerie homme	22 907	27 619	-17,06%	36 575	52 229	-29,97%	91 495
Production Lingerie intelligente	78 920	317 494	-75,14%	518 491	695 040	-25,40%	1 162 709
Total Production vendue (En unités)	130 932	374 832	-65,07%	605 314	808 901	-25,17%	1 403 539
CA Lingerie femme	119 648	95 382	25,44%	221 797	235 451	-5,80%	649 889
CA Lingerie homme	75 104	79 085	-5,03%	125 838	148 065	-15,01%	255 677
CA Lingerie intelligente	384 740	1 635 970	-76,48%	2 257 900	3 555 807	-36,50%	5 499 015
Chiffre d'affaires (En DT)	579 492	1 810 437	-67,99%	2 605 535	3 939 323	-33,86%	6 404 581
Investissements Nets (En DT)	1 630	103 541	-98,43%	40 007	144 347	-72,28%	321 093
Endettement LMT (En DT)	0	0		15 752	29 940	-47,39%	15 752

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 30 juin 2013, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- Les chiffres de l'exercice 2012 sont définitifs.

COMMENTAIRES

- **Production vendue**

Les ventes en unités ont régressé de 65,07% au titre du 2^{ème} trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012 due essentiellement au recul de la gamme lingerie intelligente. Alors que pour tout le semestre 2013, cette régression n'est que de 25,17% par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2012 en passant de 808 901 pièces à 605 314 pièces en 2012.

Cela s'explique par le fait que certains articles techniques drainant les grandes commandes par le principal client LYTESS sont arrivés à leur fin de cycle de vente ce qui a conduit ledit client à ne pas faire des réassorts durant le deuxième trimestre 2013, d'où cette baisse de production. L'année 2013 sera donc une année de lancement de nouveaux produits techniques qui seront fabriqués par la société NBL à compter du 3^{ème} trimestre 2013.

- Suite -

- **Chiffre d'affaires**

De sa part, le chiffre d'affaires de NEW BODY LINE a par conséquent enregistré une baisse de 33,86 % entre le 1^{er} semestre de l'année 2012 et celui de l'année 2013 en passant de 3,939 à 2,606 millions de dinars.

Cela dit et en application de la stratégie commerciale arrêtée au niveau du Business Plan, NEW BODY LINE a réussi à nouer des relations avec 4 nouveaux clients importants pour l'écoulement de ses produits techniques en France et en Allemagne. Les quantités produites pour ces nouveaux clients ont été travaillées pour leur plupart durant le 2^{ème} trimestre 2013 mais pour des livraisons au mois de juillet 2013.

- **Investissements**

Les investissements réalisés au cours du 2^{ème} trimestre de l'année 2013 n'ont été que de 1 630 DT contre 103 541 DT au même trimestre de l'année 2012.

Globalement, les investissements du 1^{er} semestre 2013 ont enregistré une baisse de 72,28% par rapport à 2012 en s'établissant à 40 007 DT contre 144 347 DT. Ces investissements ont concerné du matériel de transport essentiellement et du matériel informatique.

Etant précisé que le démarrage du programme d'investissement, annoncé dans le Business Plan, est prévu pour le 2^{ème} semestre de 2013, mis à part les travaux de génie civil qui ont déjà été entamés.

Par ailleurs, en ce qui concerne la structure commerciale, la société a déjà noué des contacts avec une équipe de professionnels de la mode et de la commercialisation des produits textiles, en télé achat et sur internet. Des commandes de produits techniques ont été déjà fabriquées et expédiées d'autres sont actuellement en cours de fabrication pour vente dans les boutiques multimarques.

La création de la structure sera réalisée en phases et en fonction de l'avancement et des résultats des travaux déjà entrepris dans ce sens avec ce groupe de professionnels.

- **Endettement**

L'encours endettement à moyen terme de la société NEW BODY LINE au 30/06/2013 s'élève à 15 752 DT contre 29 940 DT le premier semestre de 2012, soit une baisse de 47,39%.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE - GCE

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V, 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012, la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE- GCE publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité social de la Banque pour l'exercice 2012 et du rapport général des commissaires aux comptes pour la même période, approuve dans leur intégralité le rapport d'activité ainsi que les états financiers sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 3 403 KDT.

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux opérations régies par l'article 29 de la loi 2001 -65 relative aux établissements de crédits et par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve dans leur intégralité ces opérations.

A titre particulier, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les opérations et conventions dites réglementées, conclues au cours de l'exercice 2012, à savoir :

- l'acquisition d'un véhicule auprès de l'AIL, autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21/09/2012 ;
- les conventions commerciales conclues avec la SCIF, l'AIL et PRAMEX INTERNATIONAL, autorisées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21/12/2012 ;
- les conventions de gestion de deux fonds communs de placement conclues avec la SCIF, autorisées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21/12/2012 ;
- la location d'espaces dans les agences de la BTK de Sousse 2, Nabeul et Gabes conclue avec l'AIL, autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21/12/2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie également les conventions autorisées par le Conseil d'administration, au titre du régime des conventions réglementées, lors de sa réunion du 3 avril 2013, à savoir :

- la convention de recouvrement de créances pour compte conclue avec la société EL ISTIFA ; et,
- le contrat d'hébergement et de Location des infrastructures informatiques auprès de T2S MED.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2012 comme suit: (en KDT)

	2012
Bénéfice net de l'exercice 2012	3 403
Report à nouveau 2011	133
Bénéfice distribuable	3 536
Réserve légale (5%)	177
Réserve facultative	2 000
Dividendes	--
Fonds social	500
Report à nouveau	859

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité consolidé de la Banque pour l'exercice 2012 et du rapport général des commissaires aux comptes pour la même période, approuve dans leur intégralité le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, à l'instar de l'exercice 2012, aux Administrateurs à titre d'indemnités de fonctions la même somme globale annuelle brute de 265 KDT au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire laisse au Conseil d'Administration le soin de répartir cette somme entre les Administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'émettre au cours de l'exercice 2013 et 2014, un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total maximum de 140 millions de dinars à réaliser selon la conjoncture du marché et les besoins de la banque.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour en fixer les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la BTK à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
ACTIF					
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	AC1	33 274	35 918	-2 644	-7%
Créances sur les établissements bancaires & financiers	AC2	66 021	33 980	32 035	94%
Créances sur la clientèle	AC3	993 315	819 138(*)	174 185	21%
Portefeuille-titres commercial	AC4	21 400	6 889	14 511	211%
Portefeuille d'investissement	AC5	41 986	33 915	8 071	24%
Valeurs immobilisées	AC6	21 139	18 789	2 350	13%
Autres actifs	AC7	28 261	27 153(*)	1 106	4%
TOTAL ACTIF		1 205 395	975 066	230 329	24%

PASSIF

Banque centrale et CCP	PA1	41 594	91 000	-49 407	-54%
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	PA2	45 181	32 491(*)	12 690	39%
Dépôt & avoirs de la clientèle	PA3	784 896	608 127(*)	176 769	29%
Emprunts & ressources spéciales	PA4	125 233	62 306(*)	62 927	101%
Autres passifs	PA5	40 687	16 281(*)	24 406	150%

TOTAL PASSIF		1 037 590	810 205	227 386	28%
---------------------	--	------------------	----------------	----------------	------------

CAPITAUX PROPRES

Capital		100 000	100 000	0	0%
Réserves		62692	60474	2218	1%
Autres capitaux propres		4254	4212	42	1%
Résultats reportés		859	133	726	645%
Résultat de la période			0	0	ns
	CP1	167 804	164 861	2 943	2%

TOTAL CAPITAUX PROPRES

TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 205 395	975 066	230 329	24%
--	--	------------------	----------------	----------------	------------

III- L'état d'évolution des capitaux propres.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves des bénéfices exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2011	100 000	8 877	592	3 713	11 643	39 993	20	23	164 861
Réserves Légales									0
généraux									0
Dotation au fonds social									0
Opérations sur fonds social				-460					-460
Résultat à reporter		2	-592	500			113	-23	0
Distribution de dividendes									0
Résultat 31.12.2012 avant affectation								3 403	3 403
Solde au 31 12 2012 avant affectation	100 000	8 879	0	3 753	11 643	39 993	133	3 403	167 804
Réserves Légales									0
généraux									0
Dotation au fonds social									0
Opérations sur fonds social									0
Résultat à reporter		177	0	500		2000	726	-3403	0
Distribution de dividendes									0
Résultat 31.12.2012 après affectation								0	0
Solde au 31 12 2012 après affectation	100 000	9 056	0	4 253	11 643	41 993	859	0	167 804

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 JUILLET 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,806%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,807%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,807%	1 002,411
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,807%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,808%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,809%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,810%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,811%	1 018,184
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,811%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,812%	1 031,219
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014	4,813%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,943%	1 029,424
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,113%	997,480
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,218%	1 000,333
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,366%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,409%		994,751
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,558%	1 041,147
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	982,938
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,922%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,986%	976,843
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		962,146
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,296%	1 039,222
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,304%		952,243

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	145,947	145,971		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION- VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,847	12,849		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION- VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHIREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,322	1,323		
35,569								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,785	35,792		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,671	48,679		
48,489								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	159,460	159,758		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	554,795	555,010		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	120,202	120,240		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,871	122,819		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,675	116,651		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	112,163	112,111		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	87,594	88,021		
13	FCP KOUNOULZ	TSI	28/07/08	140,483	132,560	131,350		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	98,607	98,279		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,885	106,847		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION- VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 338,699	1 339,828		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 269,399	2 267,171		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	105,134	104,732		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITALAUX	24/10/08	103,406	102,574	102,095		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITALAUX	27/10/08	120,766	122,579	122,526		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 191,804	1 190,314		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	126,611	126,175		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,470	15,482		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 940,458	5 932,288		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 065,513	5 065,946		
26	FCP MAGHIREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,199	2,200		
27	FCP MAGHIREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,898	1,899		
28	FCP MAGHIREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,126	1,121		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,275	106,297
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,622	102,641
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,904	103,923
32	ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	100,861	100,872
33	TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	101,696	101,717
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,237	105,256
35	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITALAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,224	
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	101,827	101,846
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,408	102,429
38	MILLENIUM OBLIGATAIRES SICAV	CCF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	103,915	103,933
39	GENERALE OBLIGS SICAV	CCI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,242	100,261
40	CAP OBLIGS SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,387	102,404
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,419	102,435
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,085	105,106
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,905	103,924
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	101,811	101,826
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,953	100,972
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	102,948	102,968
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	100,774	
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV/TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	101,917	
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	102,915	102,931
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	100,750	100,771
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,052	102,072
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,219	103,236
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,638	100,657

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMEIT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,346	10,348
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,356	101,375
56	FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	101,907	101,923
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	ALAMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,536	99,604
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,058	67,182
59	ATTUARI VALEURS SICAV	ATTUARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	149,851	150,069
60	ATTUARI PLACEMENTS SICAV	ATTUARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1491,401	1493,746
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,758	108,720
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	107,384	107,396
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	85,607	
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,594	16,618
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	272,131	272,731
66	SICAV BHI PLACEMENT	SIFIB-BHI	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,310	
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 361,372	2 358,771
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,325	76,280
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,662	56,593
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,648	100,766
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	110,887	110,976
72	UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	100,366	100,410
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,308	11,315
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,012	12,018
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,849	14,890
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,451	14,455
77	ATTUARI FCP CEA	ATTUARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,912	11,941
78	ATTUARI FCP DYNAMIQUE	ATTUARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,736	10,746
79	ATTUARI FCP HARMONIE	ATTUARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,488	10,480
80	ATTUARI FCP SERENITE	ATTUARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,587	10,589
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	126,472	
82	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,504	
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,357	10,343
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	104,789	104,671
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	20,073	20,082
86	FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	81,263	80,790
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	82,498	81,948
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,483	97,433
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	95,996	95,589
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	99,348	99,312
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,216	99,210
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	96,226	95,979
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	103,336	102,916
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	130,392	129,425
95	ALAMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,638	10,669
96	ALAMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,307	116,645
97	ALAMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,669	116,819
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	103,364	102,964
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	99,292	98,265
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	185,348	185,041
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	163,077	162,900
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	142,078	141,983
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	10 088,388	10 070,640
104	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,199	20,142
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	133,605	133,790
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 521,611	1 519,326
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	109,337	108,809
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	88,609	88,708
109	FCP VIVO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	115,251	115,780
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 211,381	9 135,059
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,602	9,549
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,348	9,362

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS